Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260605-2026_40-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/40

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28.05.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 05 JUIN, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme HALLET Christelle, Maire,
Etaient présents : LEJAS Frédéric - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BENARD Charline – CAMEREL Franck – DAVENEL Guilmette – GOUGEON Richard – MANCEL Charlène – NEVEU Margaux – PAIN Thomas – QUEMENER Emilie formant la majorité des membres en exercice.
Absent excusé :
Mme MANCEL Charlène a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Subvention 2026 AEJI

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de subvention de fonctionnement 2026 de la part de l'AEJI pour le centre de loisirs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder :

- Une subvention prévisionnelle d'un montant de 22 780€ pour le fonctionnement 2026 du centre de loisirs sur la base de 17€ par journée pour chaque enfant,
- A laquelle se déduit le trop versé de l'année 2025 = 2154€ soit 20626€,
- A laquelle se rajoute la subvention 2025 des Mistiks de 408€ soit 21034€,
- A laquelle se rajoute la subvention 2026 des Mistiks de 3570€,
- **Soit un versement global de 24 604€.**

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Christelle HALLET